PRINTEMPS 2011

Rendez-vous en Vallée de Clisson

le magazine de la Communauté de communes
43

La Communauté de communes fête ses 10 ans toute l'année

Les enseignes se renouvellent à Aigrefeuille
p. 6

Le Spanc du Vignoble nantais à votre service
p. 8

Mieux vaut prévenir...
p. 10

De nature curieuse ?
p. 14

Aigrefeuille-sur-Maine • Boussay • Clisson • Gétigné
Gorges • La Planche • Maisdon-sur-Sèvre • Monnières • Remouillé
Saint-Hilaire-de-Clisson • Saint-Lumine-de-Clisson • Vieillevigne

Communauté de Communes
Vallée de Clisson

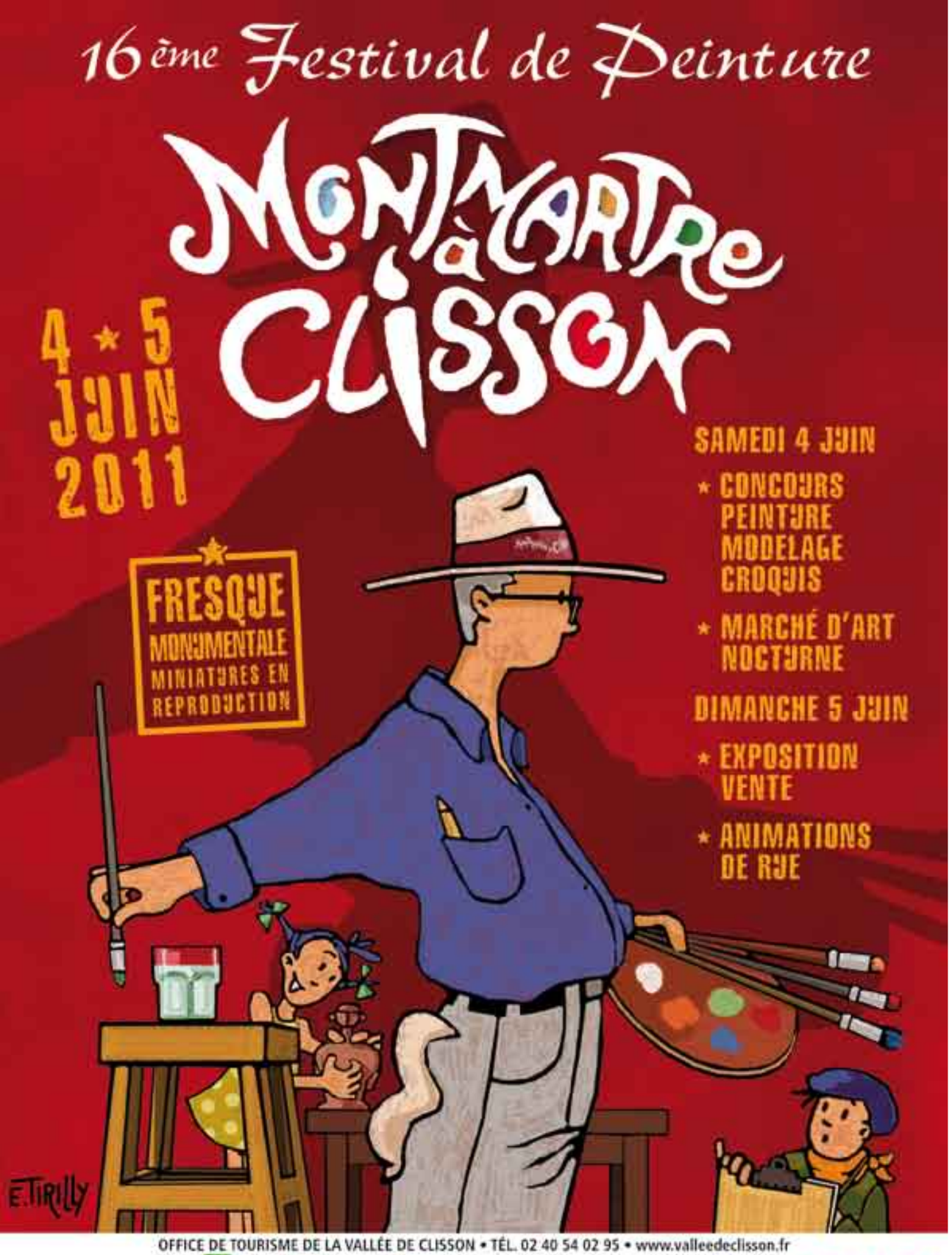
16ème Festival de Peinture
MONTMARTRE CLISSON
4 * 5 JUIN 2011
FRESQUE MONUMENTALE MINIATURES EN REPRODUCTION
SAMEDI 4 JUIN
* CONCOURS PEINTURE MODELAGE CROQUIS
* MARCHÉ D'ART NOCTURNE
DIMANCHE 5 JUIN
* EXPOSITION VENTE
* ANIMATIONS DE RUE
E.TIRILLY
OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE CLISSON • TÉL. 02 40 54 02 95 • www.valleedeclisson.fr
CLISSON VILLE
VALLÉE DE CLISSON
VINS DE LOIRE
LE GÉANT DES BEAUX-ARTS
Communauté de Communes Vallée de Clisson
ouest france
ouest-france.fr

Édito

Faisons parler les chiffres

Jean-Yves Templier,
président de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson, maire d'Aigrefeuille-sur-Maine

Comme dans toutes les collectivités territoriales, la période est à la présentation du compte administratif. Ce document rend compte de toutes les opérations budgétaires effectuées en 2010 par la Communauté de communes. Souvent complexes, incompris ou malmenés, ces chiffres relatent pourtant l'activité des services, dessinent les priorités d'actions et témoignent de la santé financière de l'intercommunalité. En 2010, les dépenses réelles de la Communauté de communes ont représenté plus de 14 millions d'euros dont un peu plus de 4 millions reversés aux douze communes pour leur propre budget. Des chiffres stables et rassurants, pour prévoir les investissements importants qui nous attendent. Nous avons été volontairement prudents concernant nos dépenses d'équipement et nos charges de fonctionnement ces dernières années afin de pouvoir financer l'aménagement du pôle multimodal en gare de Clisson, la participation à la construction du lycée du sud-Loire, du gymnase et la réalisation des voiries d'accès. Au cœur de nos compétences, le développement économique continue à bénéficier d'investissements durables. Incontournables et appréciés, les services à la population comme la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'animation enfance-jeunesse et la piscine Aqua'val représentent une part importante des dépenses de fonctionnement. Ils sont le fruit d'une volonté mûrie et partagée de proposer à tous les habitants des services accessibles et de qualité. Le succès des séjours été pour les jeunes ou la fréquentation exceptionnelle de la piscine Aqua'val montrent que la Communauté de communes de la Vallée de Clisson fait aujourd'hui partie du quotidien des familles.

Les services à la population représentent une part importante des dépenses de fonctionnement.

Ce bilan financier, sous bonne vigilance de la commission Finances, est très satisfaisant, il traduit la maîtrise, la vision à moyen et long termes de l'usage des deniers publics.

Communauté de Communes Vallée de Clisson
15 rue des Malifestes – BP 59409
44194 Clisson cedex
Tél. 02 40 54 75 15

Rendez-vous en Vallée de Clisson
N° 43 | Printemps 2011

Directeur de la publication
Jean-Yves Templier
Coordination – Réalisation
Anne Remaud – Service Communication
Rédaction
Anne Remaud, Stéphanie Suptille
Photos & illustrations
Valéry Joncheray, Phil Journé, Anne Remaud, Bertrand Rivière, Stéphanie Suptille, UnSens, Fotolia, Festi'Vigne, Elsa Marolleau
Photos aériennes
Francis Leroy, Bertrand Rivière
Maquette & mise en pages
Balthazar Communication
Impression
LNG (Sainte-Luce-sur-Loire)
Diffusion
toutes boîtes aux lettres par LG Distri Services
Dépôt légal *avril 2011*
ISSN *2109-6201* – Tirage *16 500 ex.*
Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale
Couverture
visuel de la carte de vœux 2011, lauréat du 1er prix des Communautés de communes au Concours des vœux des territoires 2011
Illustration
Balthazar Communication
Pour en savoir plus
www.valleedeclisson.fr

Sommaire

4 **BLOC-NOTES**

6 **VIE ÉCONOMIQUE** Les enseignes se renouvellent à Aigrefeuille

8 **CADRE DE VIE** Le Spanc du Vignoble nantais à votre service

Cahier spécial 10 ans de la Communauté de communes

9 **CADRE DE VIE** Usagers de la gare, votre avis nous intéresse

10 **ENFANCE-JEUNESSE** Mieux vaut prévenir...

12 **TEMPS LIBRE** Un clic, une rando !
Jeu et concours pour les 10 ans de la CCVC

14 **DÉCOUVERTE** De nature curieuse ?

16 **INITIATIVE** Festi'Vigne monte le son

Les chefs d'entreprises témoignent

sur le site *www.economie-valleedeclisson.fr*

Cinq chefs d'entreprises de la Vallée de Clisson évoquent leur implantation sur le territoire et donnent leur point de vue sur leur relation avec la Communauté de communes dans cinq courtes vidéos sur le site **www.economie-valleedeclisson.fr**.

M. Broust de *Sirtem Telecom* à Gorges, M. Douillard des *Ambulances Douillard* à Clisson, M. Charrier de *Inalu* à La Planche, M. Guilberteau de *Guilberteau* SARL à Gétigné et M. Lathière-Lavergne d'*Avenue des jeux* à Vieillevigne se sont prêtés au jeu de l'interview et témoignent de leur expérience. Cinq facettes d'un territoire économique dynamique à découvrir.

Pratique

Un composteur de 380 litres pour 15 €

C'est la saison pour retrouver les plaisirs du jardin ! Tonte, taille, semis, plantations... Mais avez-vous pensé au compostage des déchets de jardin ? D'autant qu'un composteur peut aussi servir pour les déchets de cuisine...

Vous pouvez vous procurer un composteur de 380 litres, en plastique noir recyclé, pour 15 €. Tous les habitants de la Vallée de Clisson peuvent bénéficier de ce tarif préférentiel car la Communauté de communes prend en charge la moitié de son coût réel.

■ *Permanences de vente : mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h 30 au Pôle environnement, 32 rue des Deux-Croix, parc d'activités de Tabari à Clisson. Règlement de préférence par chèque bancaire.*

50 ans du lycée Charles-Péguy

À la recherche de photos de classes

Le lycée Charles-Péguy à Gorges prépare actuellement le 50e anniversaire de sa création, qui se déroulera les 21 et 22 mai.

Anciennement *école ménagère rurale*, puis *collège féminin rural*, le site a accueilli quelques milliers de jeunes. Une exposition de photos de classe ou de sorties scolaires, depuis 1961, se prépare.

Les organisateurs font appel aux anciens élèves pour récupérer des photos qui viendront étoffer cette exposition-souvenir. Si vous en détenez, merci de leur envoyer avec nom, prénom, année scolaire et classe concernées (format JPEG ou PDF).

■ *Pour plus d'infos :* **www.charles-peguy.net** *(site du 50e),* cinquantenaire@charles-peguy.net.

La Vallée de Clisson s'affiche

à Nantes et sur la côte atlantique

Pour faire connaître et aimer la Vallée de Clisson à nos voisins nantais et aux touristes, la Communauté de communes et l'Office de tourisme ont lancé une campagne d'affichage et de cartes postales en avril, juin et septembre dans l'agglomération nantaise, les gares du département et sur la côte atlantique.

Gageons qu'une fois qu'ils auront découvert notre belle région et ses personnalités, ils voudront bien souvent les retrouver !

La question des internautes

Tri : que faut-il faire des poches métallisées ?

Régulièrement, nous choisirons une question posée sur notre site Internet dont la réponse peut intéresser un grand nombre d'habitants de la Vallée de Clisson.

Les poches plastique métallisées (comme celles présentes dans les *Bag-In-Box*®), les sacs isothermes, les sacs aluminisés et tout autre film alimentaire ou de décoration usagé se jettent **dans la poubelle classique** et non dans le sac de tri. Ce sont des matériaux complexes, qui sont difficilement recyclables : on peut y trouver des polyéthylènes, du polyester, de la mousse polyuréthane (isolant pochette isotherme)... Ils peuvent avoir l'apparence du métal mais sont constitués majoritairement de plastique.

Les poubelles, c'est la veille !

Pensez à mettre votre poubelle ou votre sac jaune au bord de la route la veille du jour de collecte. En effet, les horaires de ramassage peuvent varier en fonction des tournées.

Vous retrouvez les jours de collecte sur le calendrier du tri distribué dans votre boîte aux lettres en fin d'année dernière. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le demander à la mairie de votre commune ou à la Communauté de communes de la Vallée de Clisson, 15 rue des Malifestes à Clisson.

À noter : il n'y aura pas de collecte des déchets ménagers le lundi 25 avril (férié). Il faudra patienter jusqu'à la semaine suivante.

Le chiffre 14 060 654 €

C'est le budget 2010 de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.

Il est composé de 12 600 581 € de dépenses de fonctionnement et de 1 460 073 € de dépenses d'investissement. Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (baisse de 2,3 % par rapport à 2009) et une augmentation de 3,6 % des recettes, la Collectivité voit progresser sa capacité d'autofinancement et réduit son endettement. La Communauté de communes peut ainsi envisager plus sereinement les projets importants du mandat comme l'aménagement de la gare de Clisson, l'établissement de formation du sud-Loire et le développement des parcs d'activités.

■ *Vous retrouverez les détails des actions et dépenses engagées en 2010 dans le dépliant* Rapport d'activités *glissé dans le prochain magazine.*

Agenda

■ **Mardi 26 avril**
Conseil communautaire
19 h, salle des Richardières à Aigrefeuille-sur-Maine

■ **Lundi 9 mai**
Date limite de dépôt des œuvres pour le concours artistique des 10 ans de la Communauté de communes
17 h, siège de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson

■ **Mercredi 11 mai** *20 h 30, salle polyvalente à La Planche*
Mercredi 18 mai *20 h 30, Cercle Olivier de Clisson à Clisson*
Mercredi 25 mai *20 h 30, salle des Garennes à Saint-Lumine-de-Clisson*
Conférences-débats « *Mon enfant grandit !* »

■ **Mardi 24 mai**
Conseil communautaire
19 h, salle municipale à Maisdon-sur-Sèvre

2011 : 10 ans de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Tout au long de l'année, retrouvez des références, des clins d'œil, des surprises dans nos publications, nos manifestations, nos sites Internet et dans les douze communes...

■ *Tout savoir sur* **www.valleedeclisson.fr**
rubrique Connaître notre Collectivité/La CCVC a 10 ans

Les enseignes se renouvellent à Aigrefeuille-sur-Maine

Le pôle commercial du Haut-Coin nord se transforme

Dans la partie nord du parc d'activités du Haut-Coin à Aigrefeuille-sur-Maine, les travaux vont bon train : la construction du nouveau supermarché change la physionomie du pôle qui s'étoffe avec des commerces et des services. Une transformation qui s'inscrit dans le projet d'évolution de la commune et en cohérence avec la charte d'orientation commerciale de la Vallée de Clisson.

Les travaux de voirie de la rue du Friche-Audouin ont été menés par les services techniques de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. Ils représentent un investissement de près de 190 000 € pour la collectivité, auquel participent la commune et les entreprises riveraines.

Depuis la rentrée dernière, on voit se matérialiser la métamorphose du pôle commercial du Haut-Coin à Aigrefeuille-sur-Maine. À l'origine de cette transformation, les travaux de construction du nouvel Intermarché, de l'autre côté de la rue du Friche-Audouin, qui se terminent au début du mois prochain. Pourtant, cette opération n'est que la partie la plus visible d'un projet beaucoup plus vaste de renouvellement commercial et urbain de la commune. Car le déplacement d'Intermarché entraîne l'installation de nouvelles enseignes ou le transfert d'autres activités. Le jeu des chaises musicales, en somme.

Un projet global longuement mûri

La réflexion est lancée depuis plusieurs années. Plusieurs chefs d'entreprises avaient fait part de leurs besoins : le supermarché souhaitait se rénover et étendre sa surface, la jardinerie du bourg s'agrandir et disposer de stationnements supplémentaires, la pharmacie évoluer et de nouveaux commerces s'installer... Afin de satisfaire ces demandes tout en respectant l'équilibre commercial entre le centre-bourg et la périphérie, les élus se sont appuyés sur la charte d'orientation commerciale de la Vallée de Clisson. Le cabinet d'architectes *In Situ* a accompagné leur réflexion pour adapter plus globalement l'offre de commerces et de services à l'évolution importante de la population dans la commune, en réfléchissant à l'aménagement urbain, aux déplacements, aux besoins d'équipements publics... Ainsi, la commune évolue et se transforme en envisageant l'avenir.

Le nouveau propriétaire, Alain Poincheval – qui tenait l'Intermarché de Vieillevigne – a suivi les travaux de construction du nouveau bâtiment.

L'évolution du pôle commercial du Haut-Coin s'inscrit dans un projet global de renouvellement urbain d'Aigrefeuille-sur-Maine.

Le nouveau visage du pôle commercial du Haut-Coin

Avec le déplacement du supermarché, le parc d'activités du Haut-Coin s'agrandit. Le nouveau bâtiment de l'Intermarché, qui augmente sa surface de vente de plus de 700 m², accueillera aussi la coiffeuse, la pharmacie et l'opticien déjà présents dans la commune. La banque reste dans l'ancien bâtiment, où s'installera un magasin de bricolage de 1 000 m². D'autres projets sont à l'étude pour occuper le reste de surface disponible. Le déplacement de la pharmacie permet à la maison médicale de s'agrandir pour accueillir un nouveau médecin, des infirmiers et des orthophonistes. La jardinerie, présente en centre-bourg, se déplace derrière l'ancien bâtiment d'Intermarché et concentre son activité sur le paysagisme. L'ancienne jardinerie est déjà achetée par la Mairie et sera démolie pour construire des logements sociaux et des services, en y maintenant La Poste. Intermarché ouvrira ses portes le 4 mai prochain. Quant à M. Bricolage, il devrait débuter son activité avant la fin de l'année. Cette évolution de l'offre commerciale à Aigrefeuille-sur-Maine conforte la commune en tant que pôle d'attraction locale, comme Vieillevigne, en complémentarité avec les pôles de proximité dans les autres communes de la Vallée de Clisson.

> Cette opération n'est que la partie la plus visible d'un projet beaucoup plus vaste de renouvellement commercial et urbain.

Le nouvel Intermarché ouvrira ses portes le 4 mai prochain et proposera de nouveaux produits et services avec 1 960 m² de surface de vente.

En bref

Deux ateliers de 430 m² disponibles immédiatement

Deux locaux d'activité sont libres dès à présent dans les hôtels d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine et de Clisson. Ces locaux à usage industriel ou artisanal de 430 m² environ (hauteur 5,50 m) sont particulièrement adaptés aux jeunes entreprises. Ils se situent respectivement dans les parcs d'activités de Tabari à Clisson et du Haut-Coin à Aigrefeuille-sur-Maine.

Pour tout renseignement : service Développement économique, Christine Taberly, Tél. 02 40 54 75 15

Fouilles archéologiques au pôle de Toutes-Joies à Gétigné

Comme avant toute opération d'aménagement de parc d'activités, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a procédé aux fouilles archéologiques sur le site du futur pôle commercial de Toutes-Joies à Gétigné. La découverte de traces d'un village gaulois prolonge la durée des fouilles de deux mois mais ne remet pas en cause le calendrier du projet de parc d'activités tertiaire et commercial.

Pour en savoir plus sur l'archéologie préventive : www.inrap.fr

Une charte d'orientation pour préserver l'équilibre commercial en Vallée de Clisson

Afin de définir des objectifs communs et de maîtriser le développement commercial du territoire, les douze communes, la Communauté de communes, la Chambre de commerce et de l'industrie Nantes – Saint-Nazaire et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique ont signé en 2007 une première charte d'orientation commerciale.

Ce document de référence est utilisé pour la création ou l'extension de parcs d'activités dans la Vallée de Clisson ainsi que l'installation ou l'agrandissement de surfaces commerciales de plus de 300 m². Son objectif est de maintenir l'équilibre entre les pôles commerciaux de proximité et les zones commerciales de périphérie, en veillant à une répartition cohérente sur l'ensemble des douze communes. La charte sera actualisée à la fin de l'année 2011 pour tenir compte des évolutions territoriales et réglementaires.

Comme à Aigrefeuille-sur-Maine, les extensions des enseignes Leclerc à Clisson et Super U à Gétigné ont été réalisées dans le respect de la charte d'orientation commerciale de la Vallée de Clisson.

Le SPANC du Vignoble à votre service

Assainissement individuel : le nouveau service est lancé

Le nouveau Service public d'assainissement non collectif (SPANC) des Communautés de communes de la Vallée de Clisson et Sèvre, Maine & Goulaine a débuté son activité. Tous les usagers concernés recevront à partir du 15 avril un courrier et une plaquette explicative à leur domicile. Conseil, contrôles, vidange, le SPANC du Vignoble nantais est au service de 4 500 foyers sur seize communes.

Votre habitation n'est pas raccordée au service public de collecte et traitement des eaux usées (tout-à-l'égout) ? Vous êtes donc concerné par l'assainissement non collectif, comme 4 500 foyers des Communautés de communes *Sèvre, Maine & Goulaine* et *Vallée de Clisson*. Le service du SPANC du Vignoble nantais s'adresse à vous.

Le 14 février dernier, les présidents des Communautés de communes Sèvre, Maine & Goulaine et Vallée de Clisson, MM. Jean-Paul Loyer et Jean-Yves Templier, ont signé une entente intercommunale pour créer un service commun : le SPANC du Vignoble nantais.

Les tarifs 2011

Contrôle de conception 60 €

Contrôle de réalisation 115 €

Contre-visite conception / réalisation 65 €

Contrôle de conformité en cas de vente 147,70 €

Redevance annuelle de bon fonctionnement 23,18 € (sur la facture d'eau)

Vidange de fosses
- **1 500 litres** 110,78 €
- **4 000 litres** 132,93 €
- **3 000 litres** 127,39 €
- **5 000 litres** 149,55 €

En pratique

Si votre habitation dispose d'un système d'assainissement, vous devez procéder à son entretien régulier. Une vidange est préconisée tous les quatre ans. Le SPANC du Vignoble nantais propose, à tous les usagers qui le souhaitent, de bénéficier d'un tarif groupé. Il suffit pour cela de contacter le technicien, Anthony Lafage, qui vous mettra en relation avec l'entreprise retenue. Un contrôle de bon fonctionnement de votre installation est obligatoire une fois tous les six ans. Avant de vous rendre visite, le technicien SPANC vous contactera pour fixer un rendez-vous.

Le technicien SPANC, Anthony Lafage, procèdera au contrôle des systèmes d'assainissement autonome et conseillera les usagers dans leur projet d'installation ou de réhabilitation.

Si vous avez pour projet d'installer ou réhabiliter un assainissement autonome, le technicien est à votre écoute pour vous aider dans le choix d'une solution adaptée, d'un prestataire qualifié, pour vous informer des nouveaux systèmes et de la réglementation. Il effectuera les contrôles obligatoires de conception et de réalisation de votre installation.

Enfin, sachez que si vous souhaitez revendre votre habitation, vous devez fournir un rapport de vérification du système d'assainissement non collectif datant de moins de trois ans. Si vous n'en n'avez pas, prenez rendez-vous avec le technicien du SPANC du Vignoble nantais.

Vous pouvez télécharger le règlement complet du Service public d'assainissement non collectif du Vignoble nantais sur **www.spanc-vignoble-nantais.fr** *ou le recevoir par voie postale sur simple demande auprès du SPANC du Vignoble nantais au 02 40 54 86 66.*

Un service à votre écoute

Un n° d'appel **02 40 54 86 66**

Un site Internet
www.spanc-vignoble-nantais.fr

Un technicien à votre écoute **Anthony Lafage**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
à la Communauté de communes
Sèvre, Maine & Goulaine
1 rue du Fief-de-l'Isle, 44690 La Haye-Fouassière

3652

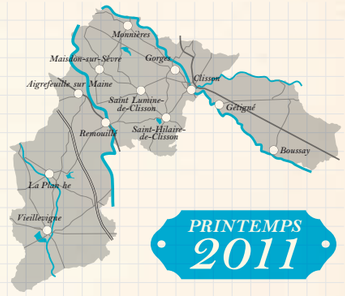

Parce que chaque jour compte !

PRINTEMPS 2011

Regards *croisés*

Marie-Loïc Richard, présidente de 2001 à 2008, et Jean-Yves Templier, président depuis 2008, nous ont donné leurs points de vue sur les 10 ans de la Communauté de communes.

La Communauté de communes a 10 ans cette année, que retenez-vous de cette décennie ?

M.-L.R. **:** Plus que les grandes réalisations communautaires comme la piscine Aqua'val ou le Pôle environnement, je regarde la Communauté de communes comme une magnifique aventure humaine. Nous avons réussi à travailler ensemble en respectant la volonté de chaque commune. C'est, à mon avis, une grande réussite.

J.-Y.T. **:** Je garde avant tout la satisfaction de progresser ensemble, de partager les risques et les richesses. Nous avons connu une évolution constante, nous avons étoffé les équipes, optimisé les équipements en gardant notre identité et la complémentarité entre les communes et l'intercommunalité.

p. 2 & 3

Qu'est-ce qui a changé en matière de développement économique ?

M.-L.R. **:** Pour moi, nous avons changé d'échelle. Nous avons réfléchi à la meilleure répartition des parcs d'activités sur le territoire, élargi notre offre foncière pour nous adapter aux demandes des chefs d'entreprises. Aujourd'hui, nous pouvons être satisfait du chemin parcouru.

J.-Y.T. **:** Nous avons progressé. En écoutant les besoins des entreprises, en tissant des partenariats, en nous appuyant sur des études, en étoffant les services, en communiquant davantage.

Quelles ont été les actions phares en faveur du développement économique ?

M.-L.R. **:** Nous avons œuvré tous ensemble pour faire avancer des projets essentiels au développement économique comme le contournement nord de Clisson inauguré en 2005, l'aménagement de la gare de Clisson qui se concrétise aujourd'hui, la création des nouvelles zones d'activités.

J.-Y.T. **:** Nous avons la chance d'avoir un territoire attractif et dynamique avec des entreprises diversifiées qui restent dans nos communes pour se développer. Nous avons investi pour leur proposer des terrains adaptés et de qualité en veillant à la meilleure répartition sur le territoire, en respectant les équilibres entre l'habitat, les entreprises, l'agriculture et le milieu naturel, tout en gardant une vision globale au sein du Vignoble nantais avec le SCOT.

Le mieux *dix ans*

En 2011, la Communauté de communes de la Vallée de Clisson fête ses 10 ans.

Bien sûr, la coopération entre les communes n'a pas attendu le 1er janvier 2001 pour exister car d'autres structures intercommunales existaient bien avant. Mais la transformation en Communauté de communes en 2001 est l'occasion de célébrer cette décennie, de rappeler ses réalisations, de saluer ses hommes et femmes. De regarder dans le rétroviseur pour comprendre et agir aujourd'hui et surtout envisager demain.

Ces quatre pages qui reviennent dans chacun des magazines cette année évoqueront peut-être quelques souvenirs à certains… Nous espérons surtout qu'elles vous « dixtrairont » !

L'œil dans *le rétro…*

9 janvier 2001 Dans la soirée, éclipse totale de lune, visible dans toute la France 6 février 2001 À 72 ans, Ariel Sharon devient le 15e Premier ministre d'Israël 11 février 2001 Pour son premier tour du monde en solitaire et à 24 ans, Ellen MacArthur arrive seconde du Vendée Globe derrière Michel Desjoyeaux 19 février 2001 Décès, à 87 ans, de Charles Trenet, « le fou chantant » 24 février 2001 Aux Césars, « Le Goût des autres » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri remporte 4 trophées 1er mars 2001 Apparue le 19 février, la fièvre aphteuse menace l'ensemble de l'Europe 6 mars 2001 En France, la gendarmerie reçoit ses premières jumelles cinémométriques à technologie laser. Elles permettent d'observer un excès de vitesse à 500 m 18 mars 2001 Élections municipales en France 20 mars 2001 Au Pérou, le Sentier Lumineux confirme la fin de sa lutte armée 23 mars 2001 Fin de la station Mir. Elle se désintègre en entrant dans l'atmosphère et ses débris sombrent dans le Pacifique 29 mars 2001 Georges W. Bush confirme que les États-Unis ne ratifieront pas le protocole de Kyoto concernant les rejets de gaz à effet de serre

10 ANS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN VALLÉE DE CLISSON

*Dix*namique économique

À l'occasion des 10 ans de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson, nous vous présentons un dossier rétrospectif thématique sur les grandes compétences et réalisations majeures de la Collectivité pendant cette période. Nous débutons par la compétence phare de l'intercommunalité : le développement économique.

Le développement économique fait partie des compétences obligatoires des communautés de communes. Mais la gestion intercommunale de cette compétence économique avait débuté bien avant la constitution de la Communauté de communes en 2001. En effet, le Syndicat d'aménagement et de développement économique de la Vallée de Clisson (SADEV) créé en 1992, rapidement remplacé par le District en 1993, exerçaient à l'échelle de huit communes la promotion et la gestion des zones d'activités et prenaient en charge les actions de développement économique sur ce territoire (Boussay, Clisson, Cugand, Gétigné, Gorges, Monnières, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson).

Remouillé en 2001 puis en 2011 avec la création de la zone d'activités de la Maine.

Plus de 200 hectares de zones d'activités en 2001

En 2001, la toute nouvelle Communauté de communes de la Vallée de Clisson compte onze communes suite au départ de Cugand et à l'arrivée de Maisdon-sur-Sèvre et Aigrefeuille-sur-Maine en 1997, puis à l'adhésion de La Planche et Remouillé en 2001.

L'ensemble des zones d'activités des communes du District est transféré à la Communauté de communes. Elle doit alors gérer, aménager, entretenir et commercialiser ces espaces dédiés aux entreprises. Cela représente alors 203,57 hectares de terrains, 10,630 km de voirie sur 15 zones d'activités. Le tissu économique est déjà particulièrement dynamique et diversifié. Il peut s'appuyer sur des filières historiques comme la menuiserie industrielle, le carton-emballage, le bâtiment-travaux publics.

Financée par la taxe professionnelle unique

Elle adopte alors le régime fiscal de la taxe professionnelle unique. Ce qui signifie qu'elle perçoit en lieu et place des communes-membres cet impôt des entreprises. Elle a cependant l'obligation de restituer aux communes, tous les ans, l'équivalent des ressources perçues en 2000, c'est l'attribution de compensation.

Cette ressource provenant des entreprises permet à la Communauté de communes de disposer de moyens pour assurer ses missions. La première d'entre elles concerne bien sûr le soutien au développement économique par l'acquisition et la viabilisation de terrains à vocation économique. En dix ans, la Communauté de communes a aménagé près de 75 hectares à destination des entreprises.

Des actions diversifiées en faveur des entreprises

Elle poursuit ses investissements en matière d'immobilier d'entreprises avec la construction d'un deuxième hôtel d'entreprises à Aigrefeuille-sur-Maine en 2003 (le premier a été construit à Clisson en 1999) et la réalisation d'un atelier-relais à Gétigné en 2004.

En matière d'emploi, la Communauté de communes anime à l'époque le point-relais ANPE puisque l'organisme ne dispose pas d'antenne sur le territoire.

Au fur et à mesure de son évolution, le service Développement économique, associé régulièrement aux Services techniques, élargit sa palette d'actions en direction des acteurs économiques : information, promotion, permanences d'accueil pour les créateurs d'entreprises, bourse des locaux d'activités…

Une démarche globale

Toutes ces missions s'inscrivent dans un ensemble de réflexions entamées en 2003 avec le projet de territoire qui définissait les priorités d'actions de la Communauté de communes sur plusieurs années. Le développement économique de la Vallée de Clisson s'intègre au schéma de cohérence territoriale du Vignoble nantais (SCOT). La maîtrise foncière, l'aménagement équilibré, les infrastructures de transport, le tourisme et la communication sont affirmés comme des priorités.

Pour faire face à une pénurie de terrains à vocation économique et organiser la répartition des zones d'activités sur la Vallée de Clisson, un schéma stratégique est défini en 2005. Celui-ci sera actualisé cette année.

Enfin, pour organiser l'équilibre commercial sur les douze communes, une charte d'orientation a été signée en 2007. Elle sera mise à jour à la fin de l'année.

Une décennie de projets

En dix ans, la Communauté de communes s'est adaptée aux évolutions économiques du territoire, avec notamment la progression des entreprises de services et des enseignes commerciales et le renforcement de la menuiserie industrielle. Elle a accompagné les entreprises déjà implantées dans leurs projets d'extension ou de développement, en particulier de nombreux artisans mais aussi *Girardeau* à Boussay, *Minco* à Aigrefeuille-sur-Maine… Elle a accueilli de nouvelles entreprises comme *Inalu* à La Planche, *Avenue des jeux* à Vieillevigne, *Bourgeois et Cie* à Gétigné… Au total, en une décennie, près d'une centaine d'établissements s'est installée dans l'une des 19 zones d'activités communautaires.

Le marché de Clisson en 2001

Dix dates à retenir

Janvier 2002 *La Communauté de communes adhère au Schéma de cohérence territoriale du Vignoble nantais (SCOT)*

Octobre 2003 *Ouverture d'un deuxième hôtel d'entreprises, dans le parc d'activités du Haut-Coin à Aigrefeuille-sur-Maine*

Novembre 2003 *Approbation du projet de territoire qui définit les objectifs de développement de la Vallée de Clisson à moyen terme*

1er janvier 2004 *Adhésion de Vieillevigne : deux nouvelles zones d'activités sont intégrées dans le périmètre communautaire*

Novembre 2004 *Inauguration de l'atelier-relais dans la zone d'activités de Recouvrance à Gétigné*

Mai 2004 *Lancement des permanences de conseil et d'accompagnement pour les créateurs et repreneurs d'entreprises avec BG Ouest*

2005 *Élaboration du schéma stratégique des zones d'activités*

2006-2007 *Acquisitions foncières et lancement de l'extension de cinq parcs d'activités à Clisson, Gétigné, La Planche, Saint-Hilaire-de-Clisson, Vieillevigne*

Septembre 2007 *Signature de la charte d'orientation commerciale de la Vallée de Clisson*

Décembre 2009 *Nouvelle zone artisanale et commerciale de La Maine à Remouillé*

Le parc d'activités de Câlin à Clisson, en 2001 puis en 2011

Surfaces des zones d'activités

Commune	ZA	Surface 2001	Surface 2011	Surface disponible immédiatement	Année de création / extension
Aigrefeuille-sur-Maine	Le Haut-Coin	25,85 ha	32,6 ha	-	1981 / 2000
Boussay	La Sensive	4,7 ha	15,1 ha	-	1966
Boussay	Le Fromenteau/ La Méchinaudière	5 ha	9,1 ha	-	2000
Boussay	Le Bordage	-	0,95 ha	0,9 ha	2010
Clisson	Câlin	13 ha	11,7 ha	-	1990
Clisson	Tabari	80 ha	92,7 ha	0,6 ha	1975
Gétigné	Fief-du-Parc	27 ha	28,1 ha	2,8 ha	1981
Gétigné	Recouvrance	7,4 ha	15,6 ha	-	1993
Gétigné	Toutes-Joies	13 ha	13,4 ha	9 ha	
Gorges	Le Pré-Neuf	3,48 ha	5,8 ha	-	1995
Maisdon-sur-Sèvre	Les Fromenteaux	1,6 ha	2,8 ha	0,35 ha	1997
Monnières	La Malvineuse	1 ha	3,7 ha	0,56 ha	1986 / 2008
La Planche	Le Petit-Gast	4,8 ha	17,4 ha	0,9 ha	1989
Remouillé	Le Champ-Chaunet	7,44 ha	7,1 ha	-	1984
Remouillé	La Maine		3,2 ha	2,9 ha	
Saint-Hilaire-de-Clisson	La Garnerie	6,3 ha	15,8 ha	0,2 ha	1987
Saint-Lumine-de-Clisson	La Praire	3 ha	3,9 ha	0,3 ha	1993
Vieillevigne *(2004)*	Beausoleil	*10 ha*	23,4 ha	3,5 ha	
Vieillevigne *(2004)*	Le Moulin	*8,4 ha*	8,4 ha	-	
Total		***203,57 ha***	***310,75 ha***	***22,01 ha***	

Ventes de terrains

Année	Nombre d'entreprises	Surfaces vendues (en m²)
2001	7	76 000
2002	11	61 900
2003	17	35 100
2004	11	50 100
2005	10	40 700
2006	14	36 000
2007	1	2 200
2008	9	45 500
2009	10	46 500
2010	6	56 600
Total	***96***	***450 600***

Nombre d'établissements actifs (en 2008)

Plus de 50 salariés	**34**
Entre 20 et 49 salariés	**52**
Moins de 10 salariés	**1574**

Source : INSEE

Pour en savoir plus :
www.economie-valleedeclisson.fr,
rubrique *Données économiques*.

*Dix*cographie

1965 — Création du SIVU de Clisson et sa Vallée (7 communes) pour créer et exploiter une piscine intercommunale

1970 — Création du SICCOM (9 communes) pour gérer la collecte des déchets ménagers

Transformation en SIVOM de Clisson et sa Vallée pour gérer de nouvelles compétences : gendarmerie, animation sportive, sécurité incendie, promotion économique

1992 — Le Syndicat d'aménagement et de développement économique de la Vallée de Clisson (SADEV) se substitue au SIVOM

1993 — Le District de la Vallée de Clisson remplace le SADEV

1997 — Départ de Cugand, adhésion des communes d'Aigrefeuille et Maisdon-sur-Sèvre

2001
1er janvier
Transformation du District en **Communauté de communes**
Adhésion des communes de La Planche et Remouillé

17 avril — Marie-Loïc Richard, maire de Gétigné, présidente sortante du District, est élue présidente de la Communauté de communes

Septembre — Lancement de la collecte sélective des déchets ménagers

2002 — Création des Services techniques

1er janvier — Création du SCOT du Vignoble, auquel adhère la Communauté de communes

Juin — Lancement d'une étude de territoire

Décembre — Le siège de la CCVC déménage de la rue des Cordeliers à la rue des Malifestes à Clisson

17 décembre — La Communauté de communes organise le transport des élèves vers la piscine Aqua'val

(à suivre dans le Mag 44…)

Le personnel communautaire

Année	Effectif	*Évènements*
2000	10	*Services administratifs District*
2001	39	*Transfert du personnel de collecte et de la piscine*
2002	38	*Création des Services techniques*
2003	40	*Création du service Enfance-jeunesse*
2004	42	*Création du service Communication*
2005	45	*Création du service SIG (système d'information géographique)*
2006	48	*Évolution des services Développement économique et Environnement*
2007	52	*Renforcement du pôle Direction*
2008	53	*Intégration d'agents au service Environnement*
2009	51	
2010	50	

chiffres clés

Les habitants de la Vallée de Clisson

Communes	2001	2011	Évolution
Aigrefeuille-sur-Maine	2 218	2 929	32 %
Boussay	2 404	2 621	9 %
Clisson	6 102	6 739	10 %
Gétigné	3 132	3 360	7 %
Gorges	2 907	3 769	30 %
La Planche	2 109	2 325	10 %
Maisdon-sur-Sèvre	2 089	2 528	21 %
Monnières	1562	1815	16 %
Remouillé	1467	1650	12 %
Saint-Hilaire-de Clisson	1506	1906	27 %
Saint-Lumine-de-Clisson	1366	1832	34 %
Vieillevigne *(2004)*	*3263*	3 861	16 %
Total	***30 125***	***35 335***	***17 %***

*Dix*vertissement

Dans quelle commune a été prise cette photo, en 2001 ?

Le marché aux bestiaux de Clisson cesse son activité fin 2002 sur le site du Champ de foire à Tabari. C'est toute une part de l'histoire agricole et commerciale de la cité qui disparaît.

Vous souveniez vous de ce véhicule des Services techniques de la Ville de Clisson en 2001 ?

Horizontalement

1 Guide touristique multimédia de la Vallée de Clisson sur iPhone | **2** Taxe d'enlèvement des ordures ménagères | **3** Qui rend service, profitable | **4** Centre aquatique de la Vallée de Clisson | **5** Moyens d'existence d'une personne, d'une organisation, d'un pays / Moyens dont on dispose, possibilité d'actions | **6** Poteau incendie | **7** Rivière qui traverse la Vallée de Clisson | **8** Action de maintenir les choses en bon état (voirie, patrimoine par ex.) | **9** Bâtiment présent dans toutes les communes de la Vallée de Clisson, où est installée une machine servant à moudre le grain | **10** Ramassage

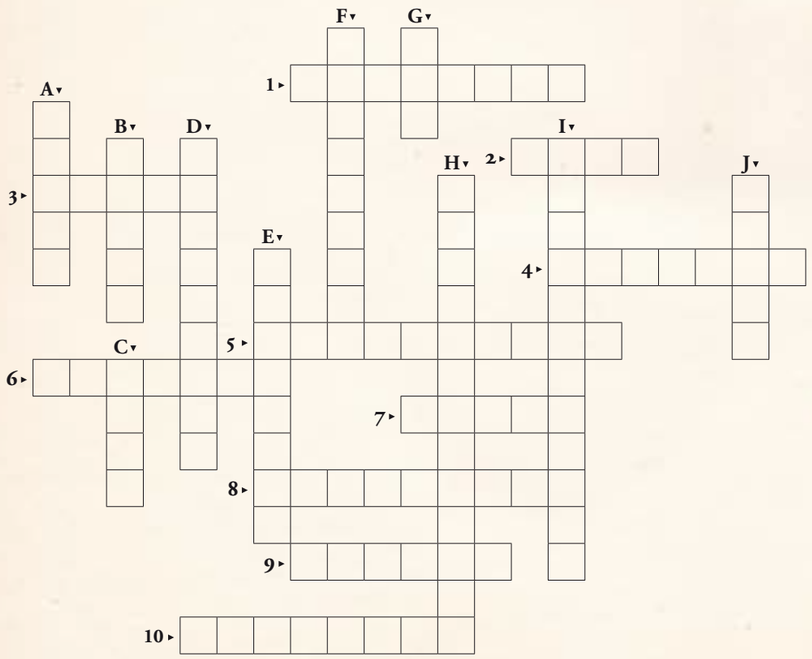

Verticalement

A Couleur du sac de tri pour les déchets recyclables | **B** Arbrisseau, très présent localement, qui produit le raisin | **C** Déchets d'équipements électriques et électroniques | **D** Action de transformer un objet, de valoriser un déchet | **E** Avoir en commun | **F** L'une des plus petites communes de la Vallée de Clisson | **G** Système d'information géographique | **H** Se dit d'un fait, d'une action qui concerne l'ensemble de la Communauté de communes *(adj.)* | **I** Lieu d'accueil, pendant leur temps libre, des jeunes de 12 à 18 ans *(mot composé)* | **J** Service public d'assainissement non collectif

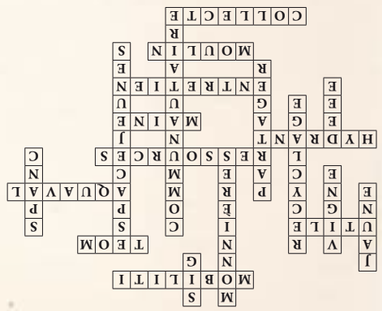

Usagers de la gare, votre avis nous intéresse

Comment allez-vous à la gare de Clisson ?

Afin de connaître les habitudes de déplacement des usagers du train en gare de Clisson et d'appréhender les futurs usages en matière de transport (covoiturage, transport collectif, déplacement doux...), une enquête est réalisée du 12 avril au 15 mai auprès de tous les usagers de la gare de Clisson. Ce questionnaire très simple est distribué à la gare, une urne y a été placée pour y déposer les réponses. Cette enquête peut aussi être téléchargée sur le site **www.nouvelle-gare-clisson.fr** et renvoyée par courriel à l'adresse *enquete@nouvelle-gare-clisson.fr*. Vous retrouverez les résultats de cette enquête et toutes les informations sur l'avancement du projet d'aménagement de la gare de Clisson sur ce nouveau site **www.nouvelle-gare-clisson.fr**.

Une enquête est réalisée du 12 avril au 15 mai auprès de tous les usagers de la gare de Clisson.

Retour sur une décision du Conseil communautaire

Approbation des périmètres de zones de développement éolien

Le 29 mars dernier, après un échange enrichissant, le Conseil communautaire a approuvé les périmètres et puissances des zones de développement éolien sur le territoire de la Vallée de Clisson, par 22 voix pour, 5 contre, 8 bulletins blancs et 1 nul. Cette décision permet de délimiter les surfaces qui pourraient accueillir des éoliennes. Il s'agit de quatre zones sur les communes de Boussay, La Planche, Remouillé, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson et Vieillevigne. Cette approbation porte sur l'emprise foncière des parcs éoliens mais ne rend pas systématique la création de ces parcs dans ces zones.

■ *Plus d'informations sur le site* **www.valleedeclisson.fr** *rubrique* Connaître notre collectivité/Conseil communautaire

Mieux vaut prévenir...

Un cycle de conférences sur les comportements à risques

La Communauté de communes et les associations partenaires de l'action jeunesse proposent en mai prochain des conférences-débats à l'attention des parents. La volonté de la collectivité est de construire un accompagnement solide pour aider parents et jeunes à faire face aux comportements et aux conduites à risques.

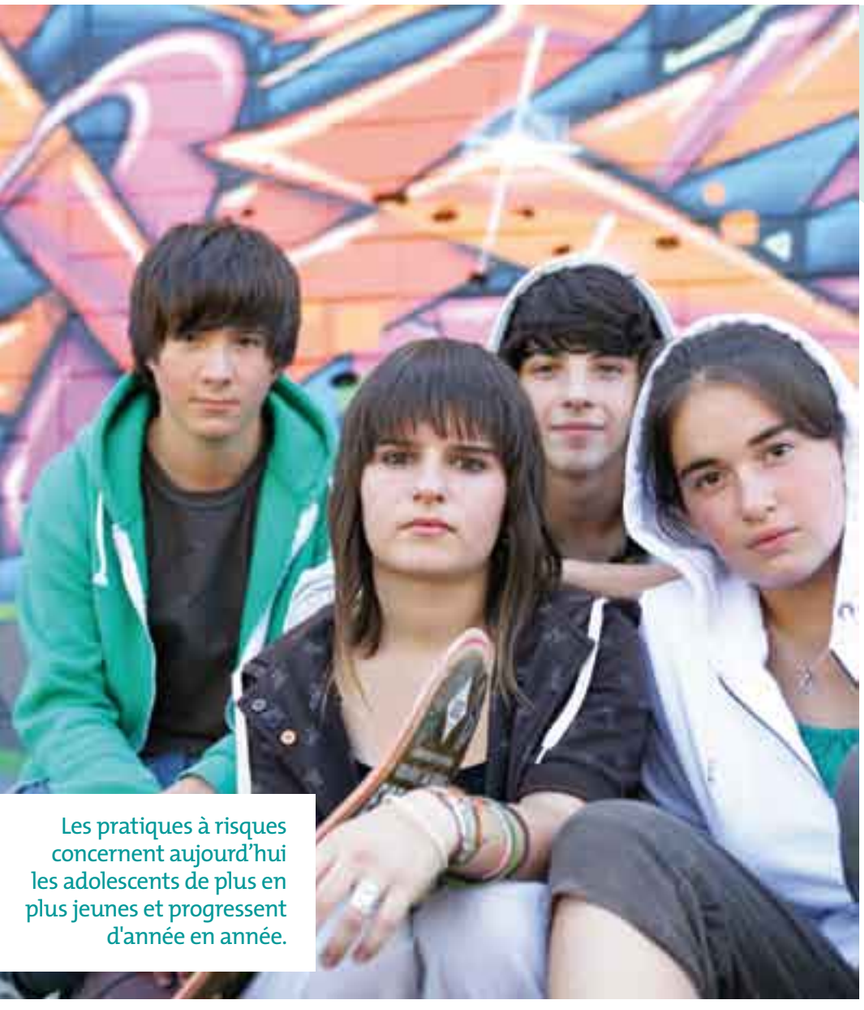

Les pratiques à risques concernent aujourd'hui les adolescents de plus en plus jeunes et progressent d'année en année.

Dans le cadre de sa politique globale pour la jeunesse et pour assurer une démarche de prévention des conduites à risques, la Communauté de communes de la Vallée de Clisson met en place un cycle de conférences-débats sur le thème de l'accompagnement enfance-adolescence. Ainsi, trois dates sont proposées sur le territoire : le 11 mai à La Planche, le 18 mai à Clisson et le 25 mai à Saint-Lumine-de-Clisson. Ces rencontres sont ouvertes à tous les parents de la Communauté de communes, l'objectif étant de prendre conscience des comportements et des pratiques à risques afin d'y faire face en tant que parents.

Échanger pour mieux accompagner

Les pratiques à risques concernent aujourd'hui les adolescents de plus en plus jeunes et progressent d'année en année. La société évolue, tout comme ses moyens de communication, et leurs utilisations échappent aux enfants et bien souvent aux parents. D'où cette nécessité d'informer pour mieux appréhender ces comportements qui ont un impact sur la santé. Concernés, les parents sont au cœur de la situation, mais n'ont pas toujours les informations nécessaires pour décoder ces pratiques. C'est pourquoi la Communauté de communes, avec l'aide d'Animaje et

de l'Ifac (Institut de formation d'animation et de conseil) met en place des rendez-vous d'échanges sur la Vallée de Clisson : La Planche, Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson, avec l'intervention de Stéphanie Guihot, psychologue à l'*École des parents et des éducateurs*. Plus que de simples réunions d'informations, ces rendez-vous sont l'opportunité d'échanger entre parents et professionnels pour obtenir des clés nécessaires pour accompagner son enfant.

Une action sur la durée

Pour que l'adolescent soit acteur de sa santé, fasse des choix et puisse faire face aux situations problématiques du quotidien, la démarche doit se faire sur le long terme et dans un lieu familier. Il est donc essentiel de travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, animateurs, éducateurs, professeurs, professionnels de santé... Les espaces-jeunes et les collèges sont des lieux appropriés pour mener des programmes d'actions de prévention. Ainsi, en février dernier, la Communauté de communes a invité les représentants des collèges et Maisons familiales rurales du territoire à se réunir pour leur présenter le constat dressé par les animateurs jeunesse et l'état de la réflexion des élus. Une prochaine réunion est prévue en avril prochain, organisée et animée par l'Ireps (Institut régional de promotion et d'éducation à la santé), où il sera question de réfléchir à des actions communes à mener dans les établissements. Ces premières démarches témoignent de la volonté d'un engagement collectif et durable en faveur de la promotion et de l'éducation à la santé.

Mon enfant grandit !
De l'enfance à l'adolescence, comment je l'accompagne en tant que parent ?

- Le **11 mai** à 20 h 30, à **La Planche**
- Le **18 mai** à 20 h 30, à **Clisson**
- Le **25 mai** à 20 h 30, à **Saint-Lumine-de-Clisson**

Pour plus de renseignements :
Communauté de communes de la Vallée de Clisson, 02 40 54 75 15

Dans le cadre de la démarche de promotion et d'éducation à la santé
Conférence-débat
Mon enfant grandit !
De l'enfance à l'adolescence, comment je l'accompagne en tant que parent ?
par Stéphanie Guihot, psychologue à l'École des Parents et des Éducateurs
11 mai 2011 à 20h30 à la Planche
18 mai 2011 à 20h30 à Clisson
25 mai 2011 à 20h30 à St Lumine
Ifac
Communauté de Communes Vallée de Clisson

La Convention internationale des droits de l'enfant

La *Convention internationale des droits de l'enfant* du 20 novembre 1989 a été ratifiée par la France le 7 août 1990. La France est le premier pays à avoir fait du 20 novembre une journée nationale des droits de l'enfant.

Extraits de la convention :
Article 3 : *Les États s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être.*
Les États veillent à ce que le fonctionnement des institutions, services et établissements qui ont la charge des enfants et assurent leur protection soit conforme aux normes fixées par les autorités compétentes, particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la santé.
Article 24 : *Les États reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible.*
Article 28 : *Les États reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation.*

En bref

Le Guide séjours été 2011

Retrouvez, glissé dans ce magazine, le guide des séjours été proposés aux jeunes de 10 à 18 ans de toutes les communes de la Vallée de Clisson.

Les places sont limitées.

Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Agenda jeunesse

- **30 avril : concert Eskapade**, *complexe sportif de Boussay*
- **14 mai : La véritable histoire de Cendrillon** (comédie musicale déjantée), *La Planche*
- **28 mai : Fête du jeu,** *parc du Plessis d'Aigrefeuille-sur-Maine, de 10 h à 17 h (moins de 12 ans)*
- **29 mai : course de caisses à savon**, *Monnières*
- **29 mai : Fête de la musique**, *Maisdon-sur-Sèvre*

Célébrons les 10 ans de la Communauté de communes !

Pour les 10 ans, venez jouer en ligne et dévoiler vos talents d'artiste

Le grand jeu Aqua'game

Tout comme la Communauté de communes, la piscine Aqua'val fête ses 10 ans cette année. Chaque mois, répondez à la question du quiz *Aqua'game* sur **www.piscine-aquaval.fr** et tentez de remporter l'une des 150 entrées à la piscine mises en jeu. Un grand tirage au sort final, le « *Méga Aqua'game* », récompensera le gagnant d'une année de cours à la piscine, à l'occasion de la grande soirée d'anniversaire le 24 juin prochain, au centre aquatique Aqua'val. Le jeu est en ligne jusqu'au 15 juin 2011, alors à vos clics... partez !

Concours artistique 2011 : chapeau l'artiste !

Vous êtes peintre, dessinateur, aquarelliste, coloriste ou... artiste ? Vous habitez ou travaillez sur la Communauté de communes ? Vous avez plus de 16 ans ? Alors n'attendez plus pour dévoiler vos talents ! Vos modèles seront les douze communes de la Vallée de Clisson et vous permettront de remporter de nombreux lots. Venez déposer jusqu'à trois œuvres à la Communauté de communes avant le 9 mai 2011. Les meilleures d'entre elles se verront récompensées lors du festival *Montmartre à Clisson* le 4 juin prochain et illustreront l'édition 2012 du calendrier de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. À vos pinceaux !

- *Le règlement du concours et la fiche de participation sont à télécharger sur* **www.valleedeclisson.fr**.

Un clic, une rando !

Sur le site Internet, toutes les randonnées sont en ligne

Sur le site de la Communauté de communes, l'Office de tourisme vous propose 21 circuits et le calendrier des randonnées organisées par les associations pédestres de la Vallée de Clisson. Amis randonneurs, à vos chaussures !

En plus des 21 fiches circuits de randonnées disponibles en téléchargement libre sur le site Internet, le calendrier annuel des randonnées vous offre un aperçu détaillé des sorties mises en place par les associations pédestres de la Vallée de Clisson. Envie de nature en rando organisée ? Rien de plus simple ! Durée, lieu de départ, type de randonnée, tarif... vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour partir du bon pied !

- ***Prochaine randonnée organisée : dimanche 8 mai, La Rand'Omelette.*** Départ entre 7 h et 10 h de Saint-Hilaire-de-Clisson (complexe sportif de la Noue). Cyclos : 4 €, VTT : 5 €, pédestres : 5 € (4 € en pré-inscription sur le site de l'association). Plus d'informations sur **www.randomelette.com**.
- ***Retrouvez les 21 circuits et le calendrier annuel des randonnées*** dans la thématique *Visiter/Découvrir*, menu *Randonnées* **www.valleedeclisson.fr/Randonnees.647.0.html**.
- *À noter dans vos tablettes :* ***RandissimO, 10e édition, les 9, 10 & 11 septembre prochains***.

En bref

Les animateurs à l'eau !

2e session de formation de surveillant de baignade

Après les animateurs des espaces-jeunes de la Vallée de Clisson, cette année, c'est au tour des animateurs des accueils de loisirs de suivre la formation de surveillant de baignade à la piscine Aqua'val. En mai prochain, ils passeront l'examen et pourront ainsi accompagner les enfants, en toute sécurité, lors de leurs sorties baignades.

Nouvel an du muscadet : les verres à collectionner !

Retrouvez les verres sérigraphiés cuvée 2010 à l'Office de tourisme

Pour la 22e édition, c'est la mairie de Saint-Hilaire-de-Clisson qui est à l'honneur sur les verres de collection. Offrez ou faites-vous offrir ces verres uniques pour déguster (avec modération) les vins de la Vallée de Clisson !

Les verres sérigraphiés du Nouvel an du muscadet 2010, à l'effigie de la mairie de Saint-Hilaire-de-Clisson, sont en vente à l'accueil de l'Office de tourisme. Une 22e édition qui a été l'occasion de marier moules et muscadet grâce à la participation de la Confrérie des bouchoteurs de Pénestin, une savoureuse alliance ! Avec 954 bouteilles ouvertes, c'est un public toujours nombreux qui s'est déplacé en décembre dernier pour découvrir avec plaisir le stand des nouvelles appellations communales et participer à l'atelier œnologique « accords mets et vins », le tout dans une ambiance festive et chaleureuse. Rendez-vous le 4 décembre 2011 pour la 23e édition du Nouvel an du muscadet !

Tarifs : 3,50 € l'unité,
18 € les 6 verres.

- *Pour plus d'informations, contactez l'Office de tourisme de la Vallée de Clisson, 02 40 54 02 95*

De nature curieuse ?

Imaginaire et noms insolites, la drôle de balade entre Aigrefeuille-sur-Maine et Saint-Lumine-de-Clisson

Tout près de chez vous se sont installées depuis quelques mois d'étranges créatures sur les bords de la Maine. Une libellule déprimée, un nombril de Vénus... autant de bizarreries à découvrir en famille. Venez à la rencontre de cet univers déroutant et surprenez-vous à repérer ces êtres. Une invitation au jeu et à la découverte entre bords de Maine, bois et coteaux.

Pratique

Départ *parking des Tanneries à Aigrefeuille-sur-Maine (en bas de l'église)*
Durée *1 heure* ***Distance*** *2 km (aller)*
Public *randonneurs (coteaux)*

Pour ceux qui pensaient faire une balade ordinaire, c'est raté !

Équipés de vos chaussures de marche, rendez-vous sur les bords de Maine, où le parcours débute sur un sentier étroit et arboré dominant la Maine et la passerelle de Reuzard... *Imaginaire et noms insolites* est un parcours atypique, semé de totems colorés aux formes décalées dont vous ressortirez émerveillé de toutes ces surprises que la nature dévoile.

On ne vous avait pas prévenu ? Il faut pourtant vous lancer en traversant cette longue passerelle étroite... Pour ceux qui pensaient faire une balade ordinaire, c'est raté ! Pour découvrir le parcours *Imaginaire et noms insolites* vous devez emprunter la passerelle de Reuzard, c'est elle qui vous conduira tout droit sur les abords d'une terre mystérieuse peuplée d'espèces d'un autre type... Il est maintenant trop tard pour reculer... Mais connaissez-vous l'histoire de la passerelle de Reuzard ? Et savez-vous qu'il y a des règles à suivre pour la traverser ?

Oserez-vous vous en approcher ?

Qui va là ?

Au détour d'un chemin, entre ombres mystérieuses et lumières surnaturelles, vous croiserez cet étrange regard venu d'ailleurs et quelque peu dérangeant, voire agaçant... Cela vous rappelle quelqu'un ? Non, trop de plumes ! Un marcheur égaré ? Non plus... pas équipé... Armez-vous de courage et apprivoisez la bête... elle se dévoilera peut-être... qui sait ?

Prêts ?... Top !

– Noir, rouge et blanc sont mes principales teintes...
– Je suis l'un des papillons les plus fréquents de vos jardins, bois et forêts...
– Je suis souvent repéré à faire bronzette sur des chemins de terres, des pierres ou du bois mort...
– Mon petit plaisir : aspirer le suc des fruits en décomposition...
– Mon passe-temps favori : poursuivre les intrus ailés et tourner autour des curieux photographes !
... Je suis...
... Je suis ?

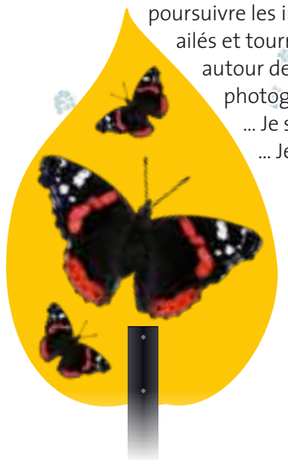

Cette petite fleur délicate surprend par son nom et ses propriétés... D'un beau violet clair, elle vous conte son histoire et ses origines méditerranéennes. Auriez-vous imaginé qu'une si frêle et élégante créature soit utilisée autrefois pour combattre des maladies comme la gale ou le scorbut ?

Vos pas enchantés vous guideront comme par magie sur les traces d'un curieux insecte : la libellule. Madame est lasse, elle boude... et rien n'y fera... vos grimaces, histoires drôles et autres déconcentrations ne parviendront pas à rendre le sourire à notre compagne de route. Savez-vous pourquoi la demoiselle est déprimée ?

Quel drôle de nom !

Quelle cloche ! Elle détourne le regard au moindre pas. Pourtant, sa robe pourpre aux délicates touches de crème ne laisse pas ces messieurs indifférents... mais mademoiselle est timide. *Fritillaire pintade* est son nom, saurez-vous l'apprivoiser ?

■ *Pour répondre à toutes ces questions et apprendre en s'amusant, venez prolonger la balade récréative en famille sur ce parcours* Imaginaire et noms insolites *!*

Retrouvez dans le prochain magazine ou sur www.valleedeclisson.fr l'un des sept autres parcours « Murmures de rochers » pour découvrir la nature en s'amusant tout au long de l'année.

Jeu

La photo-mystère

Où se trouve ce curieux relief ? Le retour !

Dans notre dernier magazine, nous vous proposions d'identifier ce relief.

Malgré vos propositions, ce dernier reste une énigme... Voici donc 3 indices pour vous mettre sur la piste :

- **il se trouve sur un édifice religieux,**
- **dans une commune proche de Clisson,**
- **en allant vers Poitiers vous le retrouverez.**

À vous de jouer !

Identifiez la photo prise en Vallée de Clisson et gagnez un cadeau en répondant sur **www.valleedeclisson.fr/Jeu.1464.o.html**.

Vous retrouverez la réponse dans le prochain magazine.

Vous aussi, envoyez-nous vos suggestions de photos-mystères prises en Vallée de Clisson à l'adresse **redaction.ccvc@clisson.com**.
L'auteur de la prochaine photo-mystère publiée se verra lui aussi attribuer un lot.

Festi'Vigne monte le son !

Créé en 2006 par quelques membres de l'espace-jeunes de Vieillevigne, le festival *Festi'Vigne* est chaque année de plus en plus attendu par les amateurs de musiques rock, reggae, hip-hop... En trois ans, le festival est passé de 1 000 à près de 1 800 entrées, un chiffre que les organisateurs souhaitent dépasser le 7 mai prochain.

Pour la 4e édition du festival, ils ont vu l'évènement en grand ! Cette année, ce n'est pas une mais deux scènes qui accueilleront les sept groupes à l'affiche ! Un challenge inédit que l'équipe organisatrice est pressée de faire découvrir sur le site du Lac des Vallées de Vieillevigne.

Comme en 2010, l'association s'engage aux côtés de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson dans la préservation de l'environnement en accordant un soin tout particulier pour le tri des ses déchets. Tous bénévoles, les membres de *Festi'Vigne* bénéficient du solide soutien du réseau associatif vieillevignois : comité des fêtes, Rock'M'fest, Téléthon, théâtre... comme celui des entreprises du territoire, un soutien essentiel sans lequel l'association et son festival de musique n'existeraient pas. La découverte musicale pour le plaisir de tous, voilà le credo de l'équipe pour préparer cet évènement tous les ans.

À l'affiche

Hangar, Merzhin, Percubaba, Epsylon, La Jam, The Spewmen, DJ Founia

Tarifs

- **Prévente** *(Café des Sports à Vieillevigne)* **: 14 €** *(hors frais de location)*
- **Sur place : 19 €**
- **Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés**

À noter

- **Camping sur place et parking**

Infos www.festivigne.fr